

**RÉPONSE DU TRANSPORTEUR À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 17
(DEMANDÉ PAR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)**

Régie de l'énergie
DOSSIER: <i>R-3549-2004, PHASE 2</i>
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: <i>18 NOVEMBRE 2005</i>
Pièces n°: <i>HQT-9, DOC 17</i>

Engagement 17 :

Vérification de la page 152 de l'annexe 3 quant au terme « Réservation » au lieu du terme « Transaction ».

RE-17 : Le Transporteur a vérifié l'annexe 3 et modifie le terme «transactions» par le terme «réservations».

En conséquence, il joint en liasse à ce document la feuille originale 152 (avec son verso) révisée en date du 18 novembre 2005.

ANNEXE 3

Service de réglage de fréquence

Le service de régulation et de réglage de fréquence est nécessaire au maintien permanent de l'équilibre entre l'offre (production et échange) et la demande, et au maintien de la fréquence du réseau à soixante cycles par seconde (60 Hz). Le service de réglage de fréquence est réalisé en utilisant une production en réseau dont la puissance est augmentée ou diminuée au besoin (principalement au moyen d'appareils de régulation automatique de la production, le régulateur fréquence-puissance) pour suivre continuellement les fluctuations de charge. L'obligation de maintenir cet équilibre entre les ressources et la charge incombe au Transporteur. Le Transporteur doit fournir ce service pour toutes les réservations des services de transport. Le client d'un service de transport peut soit acheter ce service auprès du Transporteur ou conclure des ententes de rechange comparables pour la fourniture de ce service par des installations situées dans la zone de réglage, pour exécuter son obligation en matière de service de réglage de fréquence. Les frais de ce service sont applicables à la capacité réservée en fonction des tarifs énoncés ci-après:

Livraison annuelle: x,xx \$/kW-an pour chaque kW réservé

Livraison mensuelle: x,xx\$/kW-mois pour chaque kW réservé

Livraison hebdomadaire: x,xx\$/MW-semaine pour chaque MW réservé

Supprimé: transactions

Supprimé: lorsque le service de transport est utilisé pour alimenter une charge dans sa zone de réglage

Livraison quotidienne - service ferme: x,xx\$/MW-jour pour
chaque MW réservé

Livraison quotidienne - service non ferme: x,xx\$/MW-jour pour
chaque MW réservé

Livraison horaire: x,xx\$/MW-heure pour chaque MW réservé.